

La Feuille Municipale

Mairie de Dangu, 22 rue Porte des Champs, 27720 DANGU

Tél : 02 32 55 22 15 - e-mail : mairie.dangu@wanadoo.fr - Fax : 02 32 27 53 19

Nombre d'habitants : 597 au 1^{er} janvier 2014

*L'édito du Maire
Budget 2014*

*Le nouveau Conseil municipal
Les prochaines manifestations
Les associations du village*



DANGU 2012 - L'école du village

NOUVEAU - un site internet pour la commune <http://www.dangu-mairie.org>

Vous pourrez y trouver des informations utiles, l'actualité de la vie du village, des photos... Il sera régulièrement mis à jour. Connectez-vous et faites-nous part de vos retours!

Avant d'évoquer l'avenir, je voudrais d'abord, au nom du nouveau Conseil Municipal, remercier tous les électeurs de Dangu qui nous ont fait confiance et leur redire que nous ferons tout ce qui sera possible afin de mériter cette confiance.

Nous ferons tout ce qui sera **possible** car, malgré notre souhait de réaliser tous les projets que nous faisons pour Dangu et pour ses habitants, il faudra tenir compte de la contrainte financière imposée à nos budgets par la diminution de la subvention globale de fonctionnement versée par l'Etat d'une part, et notre volonté de ne pas augmenter les taux d'imposition d'autre part, pour ne pas alourdir vos charges.

Nous devons donc rechercher toutes les économies possibles afin de pouvoir continuer de vous apporter les services que vous attendez et de réaliser les investissements permettant l'amélioration de votre vie quotidienne et le maintien de notre patrimoine commun.

Les décisions principales, votées lors de la séance du conseil municipal du 28 avril 2014, portent sur les projets suivants :

❖ ACHEVEMENT DES ACTIONS ENGAGEES EN 2013

- Paiement des travaux d'enfouissement des réseaux (électricité et téléphone) et rénovation de l'éclairage public rue du Gué
- Réparation du clocher de l'église
- Réalisation de sept nouveaux emplacements pour « mobil homes » au caravaning

❖ NOUVEAUX PROJETS POUR 2014

- Stade : réparation du toit des vestiaires
- Rénovation de la station de pompage pour l'amélioration de la qualité de l'eau
- Etude d'une déclaration d'utilité publique afin de fixer le périmètre de protection de notre captage d'eau et les normes applicables dans ce périmètre pour éviter les pollutions diffuses
- Curage des bassins de la station d'épuration pour améliorer son fonctionnement

Par ailleurs, le Conseil Municipal continue à instruire les dossiers débutés sous le mandat précédent comme :

- Etude de la mise aux normes de notre station d'assainissement ou de la création d'une nouvelle station ...
- Mise aux normes des bâtiments communaux au « Plan handicapés »
- Entretien du réseau d'eau potable et repérage de fuites
- Modernisation de l'éclairage public pour en maîtriser la consommation électrique
- Mise en place de la nouvelle organisation des rythmes scolaires en fonction des nouvelles dispositions prises par le Ministère de l'Education Nationale.

Nous continuerons également de veiller à entretenir notre village pour qu'il reste beau et agréable à vivre. Pour cela, nous comptons sur la participation de tous. N'hésitez pas à nous indiquer vos propositions d'amélioration.

Contact : Mairie 02 32 55 22 15 ou mairie.dangu@wanadoo.fr

Enfin, vous trouverez sur la page suivante la nouvelle composition des commissions municipales et la représentation de notre village dans deux syndicats mixtes ainsi qu'à la Communauté de communes.

Le Maire, Gilles Delon

LA FEUILLE MUNICIPALE - DIRECTEUR DE PUBLICATION: Gilles Delon

Ont contribué à la rédaction de ce numéro: Elisabeth Jaquet, Claude Lagache, Marianne Sytchkov

LES NOUVELLES COMMISSIONS MUNICIPALES

Administration – Personnel – Budget - Elections

Gilles DELON – Marianne SYTCHKOV – Isabelle FICHET-BOYLE – Elisabeth JAQUET – Stéphane GARIN – Carl POZZO di BORGO – Sophie PIATON – Gérard DEMONCHY

Cimetière

Gilles DELON – Pascal ROBINE – Sophie PIATON – Olivier BOUVERET – Stéphane GARIN

Caravaning

Gilles DELON - Claude LAGACHE - Serge JEGOU - Christine BOUTIGNY - Pascal ROBINE - Alain DEBRAY - Cyrille CHAUVEAU

Travaux - Environnement - Urbanisme

Gilles DELON – Claude LAGACHE - Serge JEGOU – Isabelle FICHET-BOYLE - Gérard DEMONCHY – Carl POZZO di BORGO - Cyrille CHAUVEAU - Stéphane GARIN

Ecole

Gilles DELON - Pascal ROBINE - Sophie PIATON - Marianne SYTCHKOV - Isabelle FICHET-BOYLE

Eau et Assainissement

Gilles DELON - Sophie PIATON - Gérard DEMONCHY - Carl POZZO di BORGO - Alain DEBRAY - Stéphane GARIN - Cyrille CHAUVEAU

CCAS

Gilles DELON – Elisabeth JAQUET - Sophie PIATON - Christine BOUTIGNY - Marianne SYTCHKOV, auxquels s'ajoutent des membres non élus : Françoise DEMARCO, Marie-Claude BOUCHARD, Marie-Christine LEFEVRE et Emile BOUVERET

Vie locale et associative

Gilles DELON - Elisabeth JAQUET – Claude LAGACHE – Serge JEGOU – Isabelle FICHET-BOYLE – Alain DEBRAY – Christine BOUTIGNY – Marianne SYTCHKOV

Informations plus détaillées sur les commissions et leur rôle, sur le site de la mairie : www.dangu-mairie.org

REPRESENTATION A LA COMMUNAUTE DE COMMUNES:

La commune de Dangu fait partie de la Communauté de Communes de Gisors-Epte- Levrière et est également membre de différents syndicats intercommunaux. Des élus vont représenter Dangu au sein de ces instances.

A la Communauté de Communes Gisors-Epte-Levrière, conformément à la loi, ce sera le maire et le 1^{er} adjoint : Gilles Delon et Claude Lagache

Au Syndicat Intercommunal de l'Electricité et du Gaz de l'Eure (SIEGE) : Gérard Demonchy, titulaire et Claude Lagache, suppléant

Au Syndicat Intercommunal et Interdépartemental de la Vallée de l'Epte (SIIVE) : Gilles Delon et Cyrille Chauveau.

LE BUDGET 2014 - LA COMMUNE

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

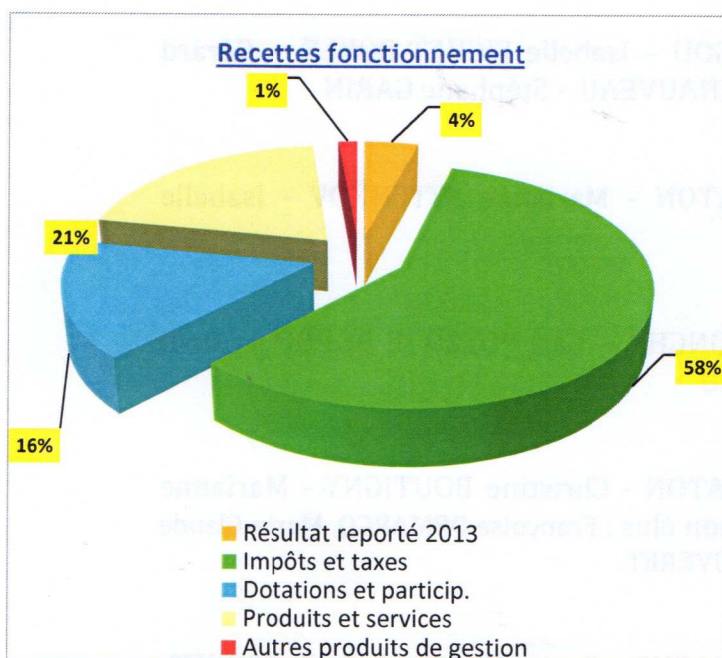
Recettes de fonctionnement **578 824 €**

Impôts et taxes	58 %	335 308 €
Dotations et participations	16 %	91 355 €
Produits et services	21 %	119 500 €
Autres produits gestion	1 %	8 504 €
Report de l'exercice 2013	4 %	24 157 €

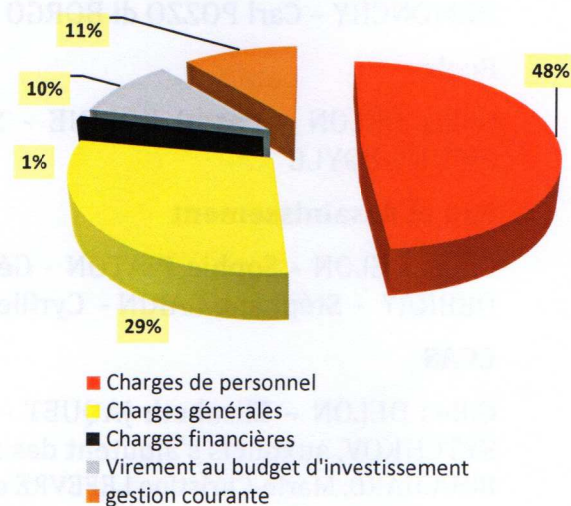
Dépenses de fonctionnement **578 824 €**

Charges de personnel	49 %	280 650 €
Charges générales	29 %	170 171 €
Charges financières	1 %	4 880 €
Gestion courante	11 %	64 548 €
Virement au budget d'investissement	10 %	58 575 €

Recettes fonctionnement



Dépenses de fonctionnement



Le budget d'investissement voté permettra la réalisation des projets retenus pour 2014 et le paiement des projets votés en 2013 mais réalisés seulement en 2014.

LE BUDGET 2014 – LA COMMUNE

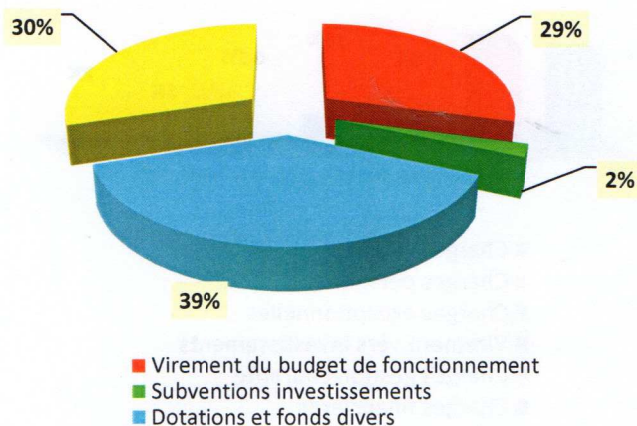
BUDGET INVESTISSEMENT

Recettes Investissement

201 193 €

Virement du budget de fonctionnement	29 %	58 575 €
Subventions d'investissement	2 %	4 568 €
Dotations et fonds divers	39 %	78 050 €
Emprunt	38 %	60 000 €

Recettes Investissement

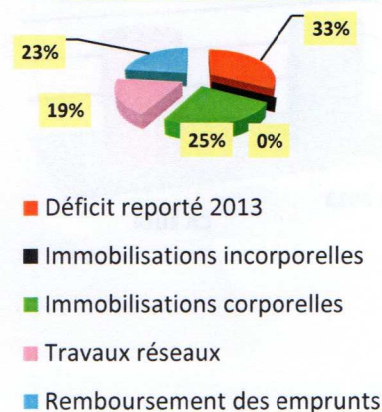


Dépenses Investissement

201 193 €

Déficit reporté de 2013	33 %	65 760 €
Remboursement emprunts	23 %	46 734 €
Immobilisations corporelles	25 %	51 299 €
Travaux sur réseaux	19 %	37 400 €

Dépenses Investissement



IMPOSITION 2014

Le Conseil municipal a décidé de maintenir inchangés les taux d'imposition pour 2014. Les nouveaux taux restent donc fixés à :

- Taxe habitation : 19,36% - Taxe foncier bâti : 24,32% - Taxe foncier non bâti : 48,97% - CFE* : 15,52%

* nota : - **CFE**: Cotisation Foncière des Entreprises (cette nouvelle taxe remplace la Taxe Professionnelle)

Ces taux sont inchangés depuis 2011.

LE CCAS

RESULTATS 2013

✚ Section de fonctionnement: 3 327 €
✚ Section d'investissement: 124 €

BUDGET 2014

✚ Section fonctionnement : 5 327 €
✚ Section investissement : 124 €

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

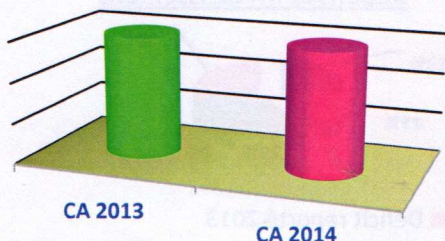
Recettes Fonctionnement 185 010 €

Résultat reporté 2010	0 %	0 €
Vente produits et services	100 %	185 010 €

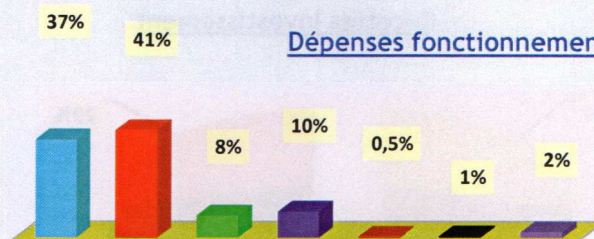
Dépenses Fonctionnement 185 010 €

Charges générales	37 %	69 070 €
Charges personnel	41 %	75 800 €
Charges exceptionnelles	8 %	15 500 €
Virement vers investissement	10 %	18 524 €
Charges gestion courante	0,5 %	1 000 €
Charges financières	0,5 %	1 000 €
Amortissements	2 %	4 116 €

Recettes de fonctionnement



Dépenses fonctionnement



- Charges générales
- Charges personnel
- Charges exceptionnelles
- Virement vers investissements
- Charges gestion courante
- Charges financières
- Amortissements

BUDGET INVESTISSEMENT

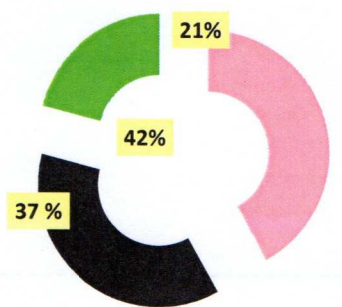
Recettes Investissement 53 992 €

Virement fonctionnement	42 %	22 640 €
Emprunt et dettes	37 %	20 000 €
Apports et dotations	19 %	10 280 €
Divers	2 %	1 072 €

Dépenses Investissement 53 992 €

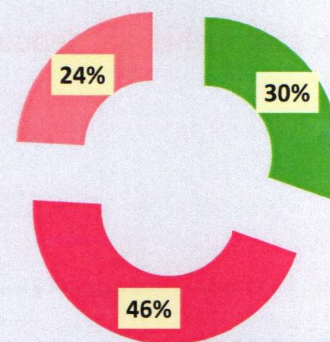
Déficit reporté de 2013	24 %	13 042 €
Emprunt et dettes	30 %	16 420 €
Travaux d'investissement	46 %	24 530 €

Recette investissements



- Virement fonctionnement
- Emprunts et dettes

Dépenses investissements

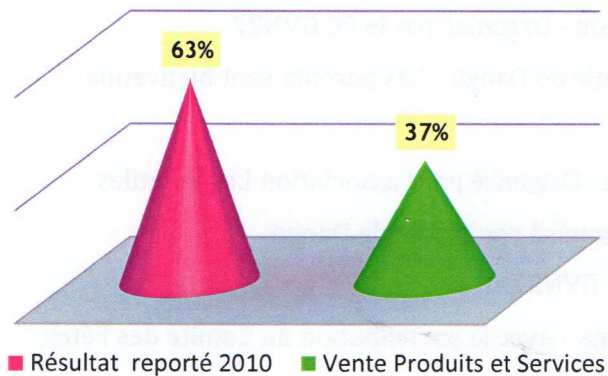


- Emprunt et dettes
- Travaux d'investissement
- Déficit reporté de 2013

BUDGET FONCTIONNEMENT

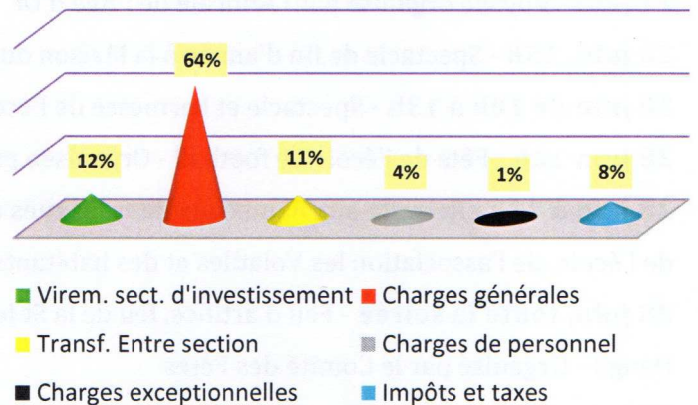
Recettes Fonctionnement		258 326 €
Résultat reporté 2010	63%	161 926 €
Vente Produits et Services	37%	96 400 €

Recettes fonctionnement



Dépenses Fonctionnement		258 326 €
Virem. sect. d'investissement	12%	30 787 €
Charges générales	64%	164 442 €
Transf. Entre section	11%	28 997 €
Charges de personnel	4%	11 000 €
Charges exceptionnelles	1%	2 100 €
Impôts et taxes	8%	21 000 €

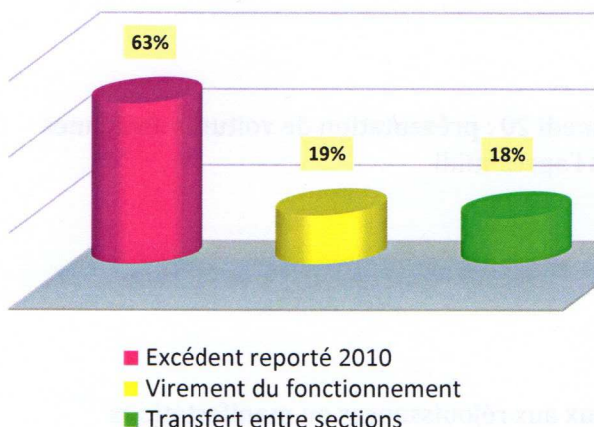
Dépenses fonctionnement



BUDGET INVESTISSEMENT

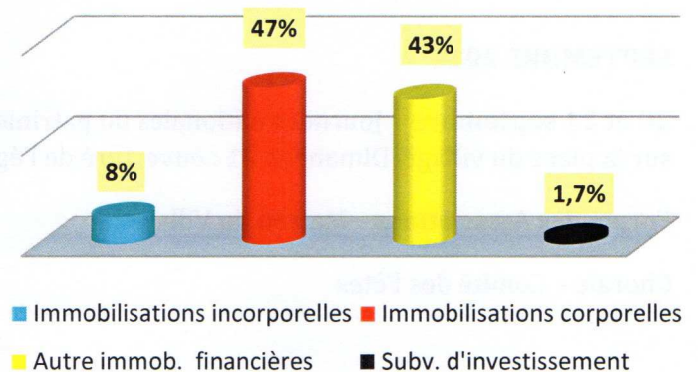
Recettes Investissement		161 299 €
Excédent reporté 2010	63%	101 515 €
Virement du fonctionnement	19%	30 787 €
Transfert entre sections	18%	28 997 €

Recettes investissement



Dépenses Investissement		161 299 €
Immobilisations incorporelles	8%	13 000 €
Immobilisations corporelles	47%	75 611 €
Autre immob. financières	43%	70 000 €
Subv. d'investissement	1,7%	2688

Dépenses investissement



Le prix de l'eau

Le tarif de l'eau sera revu par le Conseil municipal pour le relevé du 1^{er} semestre 2015.

Les prix unitaires des taxes, assainissement, pollution, redevance modernisation et entretien compteurs, qui apparaissent sur votre facture, restent inchangés.

JUIN 2014

- 1^{er} juin** - Concours de pêche - Organisé par l'association La Truite Saumonée
- 14 juin** - Repas de pêche - Organisé par l'association La Truite Saumonée
- 15 juin** - Tournoi de foot des vétérans toute la journée au stade - Organisé par le FC GVN27
- 17 juin** - Journée sportive avec les enfants organisée par l'école de Dangu - Les parents sont bienvenus
- 21 juin** - Voyage organisé par l'Amicale de l'Age d'Or
- 22 juin, 15h** - Spectacle de fin d'année à la Maison du Village - Organisé par l'association Les Volatiles
- 28 juin de 10h à 13h** - Spectacle et kermesse de l'école - Organisé par l'école de Dangu
- 28 juin 12h** - Fête de l'école de football - Organisée par le FC GVN27
- 28 juin à 21h** - Retraite aux flambeaux dans les rues du village - Avec la participation du Comité des Fêtes, de l'école, de l'association les Volatiles et des habitants
- 28 juin, toute la soirée** - Feu d'artifice, feu de la St Jean, animations, buvette, fête foraine à l'étang de Dangu - Organisé par le Comité des Fêtes
- 29 juin, toute la journée** - Fête de la St Jean - Messe à l'église et fête foraine à l'étang - Organisée par le Comité des Fêtes

JUILLET 2014

- 13 juillet** - Repas champêtre et cochon de lait au bord de l'Epte - Organisé par l'association La Truite Saumonée
- 20 juillet** - Journée de pétanque sur la place du village - Organisée par l'USVE
- 27 juillet** - L'art roman dans l'Eure - Circuit passant par l'église de Dangu, ouverte de 14 h à 18 h 30

SEPTEMBRE 2014

20 et 21 septembre - Journées nationales du patrimoine - Samedi 20 : présentation de voitures anciennes sur la place du village, Dimanche 21 : ouverture de l'église dans l'après-midi

Forum des Associations - Maison du Village

Chorale - Comité des Fêtes

Notre village est vivant grâce à ses associations. Venez nombreux aux réjouissances ou manifestations qu'elles organisent et n'hésitez pas à leur apporter votre aide.

SAMEDI 28 JUIN & DIMANCHE 29 JUIN: Fête du Village

C'est à Saint Jean Baptiste qu'est dédiée notre église du 12^{ème} siècle qui porte donc son nom et le vitrail au fond du chœur de l'église représente le baptême du Christ par Saint Jean-Baptiste. Aussi, le feu de la St-Jean est allumé chaque année à Dangu le samedi le plus proche de la Saint Jean (le 24 juin d'après le calendrier). C'est aussi l'occasion pour les habitants de se retrouver, de profiter de la beauté du lac et du feu d'artifice, de fêter l'art de vivre tous ensemble.

Cette année, la fête s'annonce particulièrement foisonnante, puisque de nombreux événements coïncideront et enrichiront la vie du samedi et dimanche.

A propos du feu de saint Jean

Le feu était déjà vénéré par les anciens peuples aryens, il y a plusieurs milliers d'années, mais c'était toutefois une divinité de rang inférieur, car le feu utilisé par les hommes a très vite perdu son côté magique. Dans la religion juive, le feu entretenu dans le temple de Jérusalem était le symbole de la présence de Dieu. Ce symbole a été repris par le christianisme et la lampe rouge allumée dans une église représente la « présence réelle » de Dieu dans cette église.

Dans les siècles passés, en France, des feux de joie importants étaient souvent allumés dans les villes pour célébrer divers événements ou anniversaires et on ajoutait parfois des pétards au feu pour en souligner l'aspect festif. A Paris, le feu de la Saint Jean était allumé par le Roi en personne. Les feux de la Saint Jean sont ainsi restés dans de nombreux villages des fêtes populaires dont certaines croyances superstitieuses (saut au-dessus du feu, ramassage des brandons censés protéger de la foudre et porter bonheur, croyance que si le feu ne brûle pas entièrement, l'année sera mauvaise ...) ont été conservées. Ainsi, à Dangu, dont le saint patron de la paroisse est Saint Jean-Baptiste, le feu s'est maintenu jusqu'à nos jours.

SAMEDI 28 JUIN

Fête de l'école de 10h à 12h00, avec spectacle des enfants, présentation de la mascotte du défilé et autres moments festifs...

Fête du Foot au stade avec le Football Club GVN27, autour de midi.

Retraite aux Flambeaux pour regagner le lac, en compagnie des enfants de l'école, de la mascotte du défilé, des acteurs en herbe de l'association "Les Volatiles" et du Comité des Fêtes. Une marche dansée et partagée entre 20h30 et 22h pour gagner les lieux de la fête.

Buvette et animation musicale au lac à l'entrée du camping, pendant toute la soirée
Feu d'artifice au lac vers 23h

Feu de la St Jean et fête foraine dans la nuit

DIMANCHE 29 JUIN

Messe de la St Jean et **verre de l'amitié** sur le parvis de l'église à 12h
Fête foraine avec des forains et **jeux de société** en famille par l'association "Veni, Vedi, Ludi" dans l'après-midi au lac à l'entrée du camping

NOS ASSOCIATIONS

Le Comité des Fêtes

Il existe depuis plus de 40 ans et organise les événements majeurs de la vie du village: Marché et Arbre de Noël, Foire à Tout, Fête de la St Jean.

Ces manifestations occupent tous les lieux et se déroulent pour le plus grand plaisir de tous, mais demandent une organisation importante. Si vous avez quelques heures à consacrer de temps en temps, à votre convenance, pour aider aux fêtes du village, contactez le Comité des Fêtes. Toute aide est toujours très bienvenue et il n'est nullement nécessaire d'adhérer à l'association !

PRESIDENTE:

Stéphanie LEDUC-EVRARD

Bureau: Maryse GARIN, Marie-France CHARRIER, Elisabeth JAQUET, Isabelle FICHET-BOYLE

CONTACT: 06 11 64 18 41

Les Volatiles

Créée en 2006 par des artistes professionnels pour proposer des activités culturelles aux habitants amateurs, l'association anime trois groupes de théâtre: enfants, adolescents et adultes. Elle conçoit depuis 2013 le spectacle de Noël, participe à divers événements de rue et se produit dans les communes voisines et établissements spécialisés.

L'association est titulaire d'un agrément "Jeunesse et Education Populaire" du Ministère de la Cohésion Sociale.

PRESIDENTE:

Pascale BOCALY-PRUDHOMME

BUREAU:

Isabelle FICHET-BOYLE, Aurélie LEDUC-ETIENNE, Marianne SYTCHKOV

CONTACT: 06 26 41 00 01

ou par [mail asso.lesvolatiles@gmail.com](mailto:mail.assolesvolatiles@gmail.com)

La Gym Zumba - USVE

Nous sommes 116 cette année à pratiquer les cours de gym ou de zumba !

115 femmes et 1 homme (qui ne manque pas de courage !!!!)

Les cours ont lieu le mardi de 19h30 à 20h 30 et 20h 40 à 21h 40 ainsi que le mercredi de 19h30 à 20h30 avec Sandra (gym et zumba)

Le jeudi c'est Jean Philippe qui assure le cours de gym de 19h30 à 20h30, les horaires seront les mêmes l'année prochaine, venez nous rejoindre!! 2 séances gratuites au mois de juin vous permettront de vous rendre compte des bienfaits de cette discipline.

L'USVE organise également un Tournoi de boules et des marches sportives.

PRESIDENT:

Claude LAGACHE

BUREAU:

Olivier BOUVERET, Lucien BOUCHER, Xavier MACHU, Marie-France CHARRIER, Françoise DEMARCQ

CONTACT: Françoise Demarcq 02 32 55 31 94 ou Claude Lagache

Le Football Club GVN27

Le Club de football local, avec ses 432 licenciés, a réalisé cette saison au stade Pozzo di Borgo de Dangu plusieurs manifestations remarquées par la ligue de Normandie, telles que:

- Formation de 14 éducateurs fédéraux
- Stage de jeunes en Février (90 enfants et 15 éducateurs)
- Stage de jeunes en Avril (104 enfants et éducateurs)

Au sein du club, toute l'année et en toute sécurité, les enfants apprennent leur sport préféré à Dangu, encadrés par un éducateur diplômé.

CONTACT :

Président, Eric MOERMAN : 06 14 82 52 59

Président des jeunes, Didier GUEROULT : 06 29 46 46 42

L'Age d'or

L'amicale réunit les aînés du village, les plus de 65 ans mais pas seulement! Les jeunes retraités et les jeunes travailleurs sont tous bienvenus.

Nul besoin de payer d'adhésion à l'association, seule l'envie de se retrouver et de partager des moments ensemble compte.

L'association organise des après-midi récréatives une fois par mois, sauf aux beaux jours.

Chacun vient à la Maison du Village avec ce qu'il est pour partager un temps ensemble. Des voyages, des sorties, des repas sont également proposés. Les résidents de Dangu de plus de 65 ans bénéficient d'un tarif préférentiel sur ces activités, ouvertes par ailleurs à tous, dans la limite des places disponibles.

Mais l'installation de tables ou le montage de stands sont très physiques, alors toute aide de la part de personnes disposant parfois d'un peu de temps serait particulièrement bienvenue et chaleureusement accueillie.

CONTACT:

Marie-Claude BOUCHARD, présidente

02 32 55 38 76 ou

06 75 46 63 23

La Bibliothèque

La bibliothèque du village est née il y a quelques années déjà. Au départ du projet : une jeune étudiante en sciences sociales mène une enquête auprès des habitants pour savoir si le prêt de livres était un service souhaité. Les habitants répondent oui, et c'est Marie-Josée, jeune retraitée, qui se lance avec passion dans l'animation de la bibliothèque. Les habitants font don de livres, mais un éditeur également, qui adresse 300 livres environ.

Située dans le bâtiment de la mairie, la bibliothèque possède un fonds de livres vraiment tout public et une bonne collection de livres jeunesse. L'inscription et le prêt sont gratuits pour les habitants de Dangu. N'hésitez pas à devenir client !

Adam Cox vous accueille tous les samedis de 18h à 19h.

CONTACT : 06 78 75 13 05

La Truite Saumonée

L'association s'adresse à des passionnés de pêche à la truite. Près de 70 adhérents se retrouvent régulièrement pour pêcher au bord de l'Epte.

L'association organise des lâchers de truite et des concours de pêche pour le plus grand bonheur des amateurs qui trouvent là un endroit idéal pour une pêche privée. Mais l'association partage également des moments de convivialité en pleine nature en organisant des repas au bord de la rivière, ouverts à tous.

PRESIDENT: Michel MORTECLETTE

BUREAU: Régis LERIGOLEUR,

Anthony COMPANY,

Marc HORVILLE

CONTACT:

02 32 55 04 40

ou sur place à la "Petite Auberge" auprès de Régis Lerigoleur

L'Amicale des Chasseurs de Dangu

Fondée il y a plus de 40 ans pour les amateurs de chasse habitant à Dangu, l'Amicale a pour vocation de permettre une chasse respectueuse de l'environnement..

Actuellement, l'Amicale loue le bois des « Bannis », donné il y a fort longtemps par Blanche de Castille à la commune pour que « les indigents puissent y récupérer le bois mort avant les grandes périodes de froid ».

Lorsqu'elle est pratiquée selon les règles de l'art, la chasse respecte la nature, la flore et la faune. L'Amicale ne déroge donc jamais à la règle en n'allant chasser qu'un dimanche ou deux dans le mois et ce, uniquement entre mi-octobre et le dernier dimanche de février. C'est un repas annuel qui vient clôturer la saison de chasse.

L'Amicale pratique également une « trêve hivernale » par temps de neige pour nos amis « à plumes » et une « trêve de Noël » pour laisser en paix les « grands gibiers ».

La chasse est un sport très règlementé aussi bien juridiquement que pénalement : tenir un fusil entre ses mains n'est pas anodin... D'ailleurs, il faut passer son permis pour pouvoir exercer ce loisir !

Actuellement « l'Amicale des Chasseurs de Dangu » est composée de trois actionnaires.

Deux nouveaux actionnaires adhèrent à l'Amicale pour la saison prochaine.

Tous les futurs chasseurs de Dangu seront les bienvenus.

Président : Martial LEGROS

Trésorier : Régis LERIGOLEUR

Actionnaire : Denis RIGAUX

Contact :

Martial 06 42 22 81 65 ou 02 32 27 40 80